



AMÉNAGEMENTS AU PROFIT DE LA FAUNE

Texte et photos : Dominic Gendron

Marais aménagé au parc régional Beauharnois-Salaberry

► Avec la disparition rapide des espaces naturels, il est souvent nécessaire de donner un coup de pouce à la faune en maximisant la qualité des habitats encore disponibles.

Bien que l'homme soit la principale raison de la raréfaction et de la perturbation des habitats, il peut également mettre au point toutes sortes d'équipements pour augmenter la qualité des territoires naturels encore présents. Au Québec et ailleurs dans le monde, on retrouve des aménagements fauniques d'envergure, mais aussi une quantité incalculable de petites installations qui peuvent être réalisées par tout un chacun.

GRANDS AMÉNAGEMENTS FAUNIQUES

Plusieurs sites naturels très connus pour la randonnée pédestre et l'observation de la faune ont été aménagés de façon à maximiser la qualité de l'habitat de diverses espèces fauniques. Les milieux humides font souvent l'objet d'aménagements majeurs. À titre d'exemple, pour contrôler les niveaux d'eau dans des marais et marécages, des travaux d'envergure ont souvent cours afin d'améliorer la viabilité des espèces y trouvant refuge: construction de digues parfois longues de plusieurs kilomètres, creusage de fossés et installation de systèmes de pompage. L'organisme Canards Illimités a développé une grande expertise dans ce type de travaux et a participé à la protection et à l'aménagement de près de 200 sites au Canada, pour un total de près de 28000 hectares et des dizaines de millions de dollars d'investissement. On peut visiter certains de ces aménagements dans des sites comme Baie-du-Febvre, le marais Saint-François à Sherbrooke, les marais de Saint-Barthélémy, le parc de la Frayère à Boucherville ainsi que le marais Des Graves à Cap-Tourmente, pour n'en nommer que quelques-uns.

À cet effet, le refuge faunique Marguerite-D'Youville, sur l'île Saint-Bernard à Châteauguay, accueille des infrastructures fauniques d'envergure réalisées par Canards Illimités. On y trouve 2 km de digues, de nombreux fossés ainsi que diverses structures de contrôle du niveau de l'eau. Ces aménagements ont permis d'offrir un milieu sain année après année à de nombreuses espèces de poissons, de canards et d'oiseaux qui viennent se reproduire et élever leurs petits dans la centaine d'hectares d'habitats aménagés

et répartis en trois segments. Avant l'ajout de ces équipements, les marais de l'île Saint-Bernard s'asséchaient rapidement après la crue printanière, ce qui causait beaucoup d'ennuis à la faune. Absent du refuge faunique avant les travaux d'aménagement, le Petit Blongios a adopté le site lui offrant désormais un environnement de qualité pour s'y reproduire. Ce minuscule héron, une espèce menacée, est un indicateur intéressant démontrant le succès de ces améliorations fauniques. Le refuge faunique Marguerite-D'Youville est maintenant l'un des cinq sites québécois les plus importants pour cette espèce.

NICHOIRS POUR LES OISEAUX

Une autre façon d'aider les espèces est de construire, installer et assurer le suivi de nichoirs pour les oiseaux. Un grand nombre d'entre elles les utilisent, car ces maisonnettes sont parfois le seul endroit où elles peuvent nicher. L'histoire à succès du Canard branchu en est un bel exemple. Au début du XX^e siècle, l'oiseau avait pratiquement disparu à cause de la surchasse et de la pression faite sur son habitat. Logeant naturellement dans des cavités de grands arbres morts, la population a pu se rétablir grâce à plus de 100 000 nichoirs qui ont été installés en Amérique du Nord. L'interdiction de la chasse jusqu'en 1950 a également permis d'améliorer la situation. Le Canard branchu, désormais présent en grand nombre au Québec, utilise encore les nombreuses maisonnettes qui lui sont destinées. On en retrouve d'ailleurs une cinquantaine au refuge faunique Marguerite-D'Youville, lesquels bénéficient d'un entretien régulier et d'un suivi annuel. L'exemple du Canard branchu est éloquent et démontre, entre autres, qu'il est important de conserver les arbres morts. Ils ont un rôle important dans la nature et de nombreuses espèces les utilisent pour s'abriter et se reproduire.

Au Québec, d'autres oiseaux bénéficient grandement des réseaux de nichoirs. C'est le cas du Merlebleu de l'Est qui profite d'un grand nombre d'entre eux, installés à son intention. Les chauves-souris peuvent aussi utiliser les nichoirs qui lui sont

destinés. De nombreux organismes de conservation et clubs d'ornithologues gèrent et entretiennent ces réseaux. De plus en plus d'artisans se spécialisent dans la construction de nichoirs pour des espèces aviaires ciblées. Vous pouvez aussi les fabriquer vous-mêmes, des plans étant disponibles dans Internet.

PETITS ET SIMPLES AMÉNAGEMENTS

Il y a de nombreux aménagements qu'on peut réaliser de façon très simple. Par exemple, un petit monticule de branches déposé sur une bûche de bois peut être utilisé par de nombreuses espèces: la Gélinothe huppée y aurait recours pour se percher, les lièvres et lapins l'utiliseraient pour se protéger de prédateurs, et des amphibiens comme les salamandres se réfugieraient sous les bûches. D'ailleurs, de simples amoncellements de pierres et de vieux troncs laissés au sol peuvent servir d'abris pour des amphibiens et des reptiles. Idéalement, ils doivent être installés à proximité d'un cours d'eau ou d'un milieu humide. C'est un peu plus complexe comme aménagement, mais encore assez simple pour être réalisé manuellement. Un trou de plus ou moins 125 cm dans un sol humide rempli de grosses roches et de billes de bois pourrait servir de site d'hibernation pour les couleuvres.

La Fondation de la faune du Québec (FFQ) a produit de nombreux guides pratiques pour ceux et celles qui voudraient réaliser des aménagements sur leur terrain. Ces ouvrages sont disponibles dans le site Internet de la FFQ. On y trouve une foule d'informations concernant l'aménagement d'habitats pour certains poissons, la Gélinothe huppée, le Cerf de Virginie, l'Orignal, le Lièvre d'Amérique, les amphibiens et biens d'autres espèces. Le guide technique n° 9 intitulé « Installation de structures pour la petite faune » est spécialement intéressant. Ces documents sont simples, très bien réalisés et sont, pour la plupart, téléchargeables gratuitement.

MAIS ENCORE, LA PROTECTION « À LA SOURCE »

Il est important de comprendre que les aménagements fauniques sont généralement une façon de rétablir la qualité d'un milieu ou de combler un manque à la suite d'une perturbation ou de la disparition d'un habitat ou d'une de ses composantes. L'idéal pour la faune est la protection de milieux naturels dans leur intégrité, avant leur disparition ou leur perturbation. Pour deux habitats du même type, le plus grand sera généralement plus productif et abritera une plus grande biodiversité. Il est donc préférable de conserver des territoires aux superficies considérables, plutôt que de petites parcelles de terrains éloignées les unes des autres. À cet effet, la protection de corridors verts est l'objet de nombreuses discussions actuellement et est même devenu un objectif ciblé par le gouvernement. Par exemple, la préservation du Corridor vert Châteauguay-Léry permettrait de maintenir environ 1000 hectares d'habitats variés reliés les uns aux autres comme des érablières, une prucheraie, des friches arbustives, des marais et marécages. Ce projet, tout comme celui du Corridor vert de Vaudreuil-Soulanges et bien d'autres du même type, permet d'assurer le lien entre divers habitats en plus de favoriser le déplacement de la faune entre les territoires. La protection de très petits boisés demeure également importante, mais ne permet pas la conservation d'une aussi grande biodiversité.

Dominic Gendron est coordonnateur à la protection et à l'aménagement du territoire à Héritage Saint-Bernard.

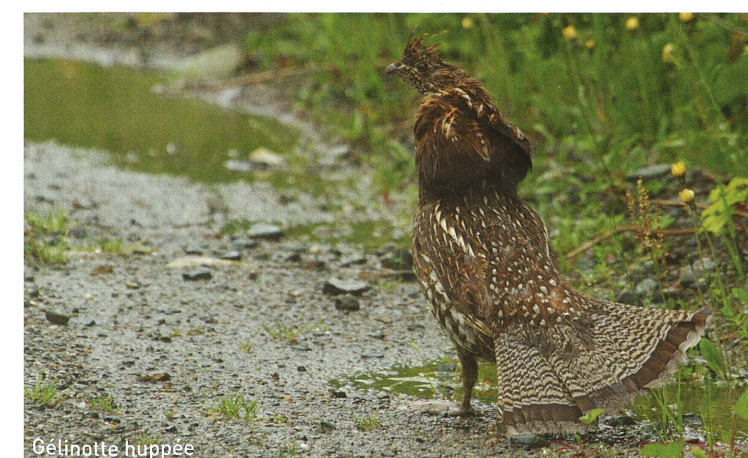
Héritage Saint-Bernard : www.heritagestbernard.qc.ca
Fondation de la faune du Québec : www.fondationdelafaune.qc.ca



Couple de Canards branchus



Couleuvre rayée



Gélinothe huppée